

COMMISSION PERMANENTE

18 octobre 2004

CP 04/10-30

POLITIQUE DEPARTEMENTALE POUR LE DEVELOPPEMENT DU SPORT ET DES LOISIRS EN TARN-ET-GARONNE

MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES

Dans le cadre de la politique sportive départementale pour le développement du sport et des loisirs en Tarn-et-Garonne, l'Assemblée Départementale a approuvé l'inscription d'un crédit de 62 000 € pour la participation à l'organisation de manifestations exceptionnelles, article 67453, sous-fonction 32.

Compte tenu des précédentes répartitions de subventions, le montant du crédit disponible sur la ligne budgétaire considérée, s'élève à 6 450 €

Je vous demanderais de bien vouloir examiner les propositions de subventions jointes en annexe et me faire connaître votre décision, étant précisé que si ces propositions étaient retenues, la situation de la ligne budgétaire correspondante, serait la suivante :

MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES

A- Crédit inscrit	62 000 €
B- Dépenses engagées à ce jour.....	55 550 €
C- Engagement à la présente Commission.....	6 450 €
D- Reliquat.....	-

Adopté à l'unanimité.

MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES

CP 04/10-30

N°ENR	ASSOCIATION	OBJET	SUBVENTION ATTRIBUEE
SPO01785	CLUB ATHLETIC BIRACAI	Organisation d'une course pédestre à Birac	150 €
SPO01810	LA TRANSLOMAGNOLE	Organisation de la 12 ^{ème} édition de la Translomagnole	400 €
SPO01813	COMITE DEPARTEMENTAL DE RUGBY	Participation au championnat d'Europe féminin Midi-Pyrénées	1000 €
SPO01844	AMICALE SPIRIDON 82	Organisation d'une course pédestre à relais le long du canal « L'AQUARELAIS »	500 €
SPO1763	USM SECTION EQUITATION	Organisation de deux concours hippiques à CAUSSADE et MONTAUBAN	2000 €
SPO1600	LA NICOLAITE CYCLO	Organisation d'une randonnée cycliste en Charente	800 €
SPO1690	CERCLE ATHLETIQUE MOISSAGAI SECTION BASKET	Organisation du Tournoi régional de Mini-Basket	1000 €
	MONTAUBAN BASKET CLUB	Organisation d'un match de gala de basket handisport	600 €
TOTAL.....			6 450 €

Le Président,